

Mars
2024

© Mairie d'Archamps



Feuille d'infos Archamps



WWW.MAIRIE-ARCHAMPS.FR

LE MOT DU MAIRE



Chers Archampois,

L'année a bien démarré avec une cérémonie des vœux qui a réuni beaucoup de monde, une soirée très vivante avec entre autres deux jolis discours de membres du conseil municipal de la jeunesse. Le temps passe vite, les vacances de février sont déjà terminées. Quelle joie pour nous, élus, de voir les enfants et ceux qui les

accompagnent aussi nombreux sur cette aire de jeux et de loisirs ! Nous poursuivrons l'aménagement de ce cœur du village tout au long de l'année, pour les plus grands, les parents et les aînés. Merci de bien tenir compte du fait que sur cette aire, comme devant l'école d'ailleurs, nos amis à quatre pattes doivent être tenus en laisse .

Plusieurs projets d'envergure sont programmés en 2024, dont le centre technique et le club-house des Pommerais qui sortiront de terre. D'autres sont en préparation, et je vous invite à une réunion publique le 28 mai pour vous les présenter. Les aménagements, ce sont aussi des arbres plantés en cette fin d'hiver par nos services techniques autour de l'espace Raymond Fontaine et de la mairie. Et l'emblématique chêne du parc de l'auberge, qui a dû être abattu, a maintenant un successeur.

Je suis sensible à tous vos courriers pour me faire part de vos inquiétudes sur la sécurité dans le village et les cambriolages de ces derniers temps. Avec la police pluri communale et les communes voisines, nous mettons en

place un maillage conséquent de surveillance : 11 caméras seront installées sur la commune. Par ailleurs, l'action de « participation citoyenne » se met en place avec la gendarmerie. Nous cherchons d'ailleurs un habitant de Blécheins pour participer à cette initiative. La mairie, avec le concours de la gendarmerie, a organisé une réunion sur la manière de prévenir les cambriolages, réunion qui paradoxalement a attiré peu de monde ! La vigilance de chacun est très importante : un signalement ou une photo sont des aides pour les forces de l'ordre.

Je vous invite également à participer au nettoyage de printemps de notre commune qui aura lieu le 6 avril ; l'opération a connu un grand succès l'année dernière, je sais que vous y êtes sensibles et je vous en remercie.

Prenez soin de vous en cette fin d'hiver, et à très bientôt sur nos chemins fleuris du printemps.

Anne RIESEN



Le Conseil Municipal de la Jeunesse à la cérémonie des vœux.

L'ACTION MUNICIPALE

LA CHRONIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL



Les envies du CMJ

Un vent de jeunesse a soufflé sur la séance du conseil municipal de décembre lorsque nous avons accueilli le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) tout nouvellement constitué. Le CMJ, ses huit enfants et adolescents, encadrés par Kevin Costa du service Jeunesse, est un nouvel acteur important de la vie et de la vitalité de notre village. Les conseillers adultes ont pu apprécier leur dynamisme convaincant. Les jeunes ne manquent pas d'idées : ils ont notamment proposé d'animer un jardin collectif avec compostage collectif et de présenter les produits au marché. Ils souhaitent également davantage d'aménagements cyclables dans le village et mener des actions de promotion du vélo et de la trottinette électriques, y compris l'organisation d'une « journée sans voiture » à Archamps. Ils vont travailler également au développement de moyens de communication adaptés à leur génération, pour mobiliser autour de leurs projets, comme par exemple des podcasts. Nombre des envies, idées et premières propositions partagées entrent en résonance avec les projets de l'équipe municipale, ce qui augure d'une intéressante collaboration !

Environnement durable et énergies renouvelables

Ce sujet a grandement animé les discussions du conseil en décembre et janvier, suite à la promulgation de la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables. Les élus ont dû se prononcer sur l'identification de zones privilégiées pour l'implantation de telles énergies. Ces zones dites « d'accélération » traduisent la volonté de la commune d'orienter préférentiellement les projets vers des espaces qu'elle estime adaptés, eu égard au paysage et aux conditions naturelles de production d'énergie. Ces projets pourront bénéficier de mécanismes financiers incitatifs. En revanche, le fait d'être situé en

zone d'accélération ne garantit pas la délivrance d'une autorisation, tous les projets devant respecter certaines dispositions réglementaires. Un projet peut également s'implanter en dehors des zones d'accélération. Pour aider les communes dans la détermination des zones, la Communauté de Communes du Genevois (CCG) a mené une étude et ainsi proposé à Archamps 3 zones, pour le solaire photovoltaïque, la géothermie et l'éolien. Les élus ont dû se prononcer sur ces propositions. Ils ont validé d'un commun accord les zones favorables pour l'énergie photovoltaïque (qui couvrent la totalité de la commune). En revanche, un vif débat a eu lieu sur l'énergie éolienne. La zone proposée se situe à l'extrémité sud-ouest d'Archamps, et a suscité des débats relatifs critiques relatives à la réelle efficacité de l'énergie éolienne à cet endroit. A une très courte majorité la zone a été retenue, avec toutefois une condition suspensive destinée à invalider toute installation prouvée par une phase durable de mesure des vents.

Moins polémique, une délibération a également été adoptée pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit du futur Centre Technique Municipal par CitoyENERgie, qui a déjà réalisé l'installation des panneaux solaires sur la salle polyvalente.



Recherche de financements

Afin de développer et rationaliser la recherche de financement, les élus ont adopté une convention de prestation proposée par la Communauté de Communes du Genevois pour mutualiser les efforts en la matière. Un employé de la CCG dédié au soutien de toutes les communes sera chargé d'apporter un appui méthodologique à l'élaboration de partenariats, la recherche des financements, la veille sur les dispositifs et appels à projet, le montage des dossiers complexes et le suivi avec les partenaires financiers.

Nathalie Herlemont,
pour le Conseil municipal

MISE À JOUR DU SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE DE LA CCG

La Communauté de Communes du Genevois (CCG) a récemment entrepris la mise à jour du schéma directeur cyclable de l'intercommunalité. Cette initiative est le fruit de plusieurs réunions tenues dans les différentes communes du territoire, y compris à Archamps. Dans le cadre de cette démarche participative, une consultation en ligne a également été lancée afin de recueillir les avis et les besoins des citoyens concernant les infrastructures cyclables.

Toutes ces actions sont orchestrées par la Communauté de Communes, bénéficiant de l'expertise de la Société Publique Locale (SPL) Écomobilité. Cette collaboration permet d'assurer une approche globale et cohérente dans l'élaboration du schéma directeur cyclable, en prenant en compte les spécificités de chaque commune tout en favorisant une vision intercommunale de la mobilité douce.



MOBILITÉ : MON VILLAGE N'EST PAS UN RACCOURCI !

Lors de la campagne des élections municipales de 2019/2020, la question de la mobilité a été largement abordée, notamment la problématique des nombreux véhicules en provenance d'Annecy traversant notre village pour gagner du temps. L'épidémie de COVID et le développement du télétravail ont un temps réduit la circulation. Depuis septembre dernier, on constate un retour "à la normale", en l'occurrence au trafic et à ses nuisances lors des pics de circulation du matin et de la fin de journée.

Face à cette situation, de nombreux habitants sollicitent la mairie, mais il n'existe évidemment pas de solution miracle ; la municipalité n'a pas le pouvoir d'interdire la traversée de la commune. Nous ne pouvons agir que à la marge, ce que nous faisons par exemple en mettant des sens uniques comme à Blécheins, ce afin d'éviter que le flux des automobilistes empruntent les plus petites rues du cœur du village.

La douane de Bardonnex est au cœur du problème avec ses chicanes qui réduisent la capacité de passage, provoquent des files d'attente importantes, ce qui amène les automobilistes à sortir de l'autoroute pour rejoindre la zone de Plan-les-Ouates via la campagne genevoise, et

donc Archamps. Cela engorge la route d'Annecy et un report s'opère, notamment sur la route « du haut » Le Châble - Blécheins - Archamps et, « en bas », via la route d'Arbigny.

Ce trafic de transit rallonge les temps de trajet pour chacun d'entre nous. De plus, comme le dit l'adage, «un bon raccourci se doit d'être rapide», ce qui incite à rouler vite, encore plus vite pour certains. Des solutions seront testées et potentiellement mises en place dans les mois à venir. Nous espérons ainsi réduire le nombre de véhicules passant par la commune. Nous ne pouvons pas pour autant garantir d'alléger le temps de trajet de chacun. Cette variable continuera d'influencer les choix des applications de navigation comme Waze et c'est là une difficulté supplémentaire.

Plus largement, le constat est clair : il y a trop de conducteurs seuls dans leur voiture. Nous encourageons activement les initiatives visant à améliorer à cette situation. Par exemple, **nous soutenons une proposition visant à créer une voie de covoiturage sur l'autoroute**, et nous plaçons également pour une amélioration de la desserte du territoire par les transports en commun.

LA VISION TRANSFRONTALIÈRE TERRITORIALE (VTT)

La Vision Territoriale Transfrontalière a pour objectif d'imaginer et déterminer l'aménagement du territoire du Grand Genève de demain en termes de logements, emplois, espaces publics, infrastructures, etc. Cette vision tient compte d'objectifs environnementaux : - neutralité carbone, préservation de la biodiversité, adaptation au changement climatique, etc. - <https://www.grand-geneve.org/vision-territoriale-transfrontaliere/>

Les travaux communs entre Le Canton de Genève, le district de Nyon et le Pôle métropolitain du Genevois Français (dont fait partie la Communauté de Commune du Genevois) ont démarré le 13 septembre 2022 à Genève - <https://www.grand-geneve.org/les-communes-du-grand-geneve/>

Pour cela, quatre Périmètres d'Aménagement Coordonnés d'Agglomération (PACA) ont été définis. Ces périmètres permettent un travail fin sur le terrain avec un ensemble d'acteurs locaux, associatifs, économiques, élus et membres de l'administration. Ils travaillent ensemble, à la réalisation du diagnostic pour cette vision transfrontalière territoriale. Archamps fait partie de la PACA Rhône qui comprend la Communauté de Communes du Genevois, le Pays Bellegardien, une partie du Pays de Gex et la partie sud-ouest du Canton de Genève centrée autour de Bernex.

Les éléments clés de notre périmètre sont :

- Un aménagement structuré par les cours d'eau afin de préserver la ressource et imaginer de nouveaux modèles d'agriculture;
- Des réseaux de mobilité optimisés pour favoriser d'autres modes de déplacement;

- Un aménagement priorisé dans l'existant pour bénéficier des services déjà présents dans les bassins de proximité.

La grogne monte chez les élus !

Actuellement, les travaux présentés par nos collègues suisses mettent l'accent sur de nombreux aspects environnementaux, avec quelques points intéressants abordés en matière de mobilité. Toutefois, ils semblent accorder très peu d'importance aux aspects économiques et omettent toute vision sociale concernant des domaines clés tels que l'éducation ou la santé. De plus, la répartition des emplois de part et d'autre de la frontière, ainsi que la répartition de la prise en charge des besoins sociétaux des populations accueillies, ne semblent pas être pris en compte. Pourtant, ces enjeux revêtent une importance cruciale pour le développement harmonieux de notre territoire. Il est essentiel d'inclure une perspective plus globale et intégrée dans nos travaux afin de garantir un développement durable et équilibré de la région transfrontalière.

Il est essentiel que nos élus se mobilisent et se battent pour faire entendre nos besoins. Le Genevois français ne doit pas être relégué au simple rôle de dortoir pour les employés de Genève. Nous devons nous assurer que notre territoire bénéficie d'un développement équilibré, prenant en compte les dimensions économiques, sociales, environnementales et de mobilité. C'est seulement ainsi que nous pourrions garantir un avenir prospère et durable pour notre région.



DES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES INSTALLÉS SUR LA TOITURE DE LA NOUVELLE ÉCOLE !

Les panneaux produisent désormais de l'électricité. L'électricité est directement consommée pour les besoins de l'école et le surplus sera utilisé dans les autres bâtiments communaux. Encore une belle initiative en faveur de l'environnement et des générations futures !



COMPOSTAGE

M^{me} Mylène Broto-Mur, maître composteur de la CCG sera en mairie les **29 février, 7 mars et 14 mars de 14h à 16h** pour répondre à vos questions sur le compostage et vous aider dans cette démarche.

SENSIBILISATION À LA PROTECTION DE LA FAUNE



Les enfants de l'école ont suivi un atelier avec Lucien Moreau, de l'association LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) sur le hérisson d'Europe. Les enfants ont appris que cette espèce est en danger et qu'il risque de ne plus y avoir de hérissons d'ici

quelques dizaines d'années. Avec cet atelier, notre objectif est de sensibiliser à la protection de la faune de notre commune car elle est importante pour l'équilibre de la biodiversité.

Pour faciliter la vie des hérissons, nous vous invitons à suivre ces conseils :

- Favoriser leur alimentation (insectes, escargots, limaces, vers de terre ...) en laissant pousser des herbes hautes dans un coin de votre jardin.
- Ne pas leur donner de nourriture et surtout pas de lait ni de pain qui sont très mauvais pour leur santé.
- Ne pas utiliser de pesticides chimiques dans le jardin qui les rendent malades et qui détruisent leur nourriture. Il existe par exemple des produits anti-limaces qui ne sont pas toxiques pour les hérissons. D'ailleurs, ils peuvent vous aider au potager car ils aiment les limaces !
- Laisser un tas de feuilles ou de branches pour qu'ils puissent se construire un abri.
- Leur construire éventuellement un abri pour qu'ils hibernent plus facilement et le mettre de préférence dans une haie.
- Laisser un passage dans vos grillages pour que les hérissons puissent circuler de jardin en jardin et chasser.
- Préserver les haies dans les jardins.
- Éviter les tondeuses automatiques la nuit qui créent des accidents mortels.

De la part des élèves de CM2 de l'école d'Archamps :

« Nous vous remercions de bien vouloir partager ces informations autour de vous et nous espérons que les hérissons ne seront plus en danger grâce à tous nos efforts. Tous à l'unisson, sauvons les hérissons ! »



1^{ER} SECOURS : DES ELUS ET AGENTS EN FORMATION

Madame le Maire et l'ensemble des agents ont participé à des journées de formation de prévention et secours civique de niveau 1.

Des gestes simples qui peuvent sauver en cas d'accident, mais qu'il faut apprendre !



MODIFICATION DU POINT DE COLLECTE DE VOS ORDURES MÉNAGÈRES ROUTE DE LA PLACE

La collecte de vos ordures ménagères route de la Place évolue. Actuellement, dans votre quartier, les déchets sont collectés une fois par semaine devant votre habitation. Il s'agit d'une collecte en porte à porte. Cette collecte sera désormais organisée de manière différente.

Le camion ne passera plus en porte à porte, vous déposerez vos déchets dans des conteneurs enterrés, semi-enterrés ou aériens de la Communauté de Communes du Genevois. Vous pouvez retrouver l'ensemble des points d'apport volontaire sur le site internet www.cc-genevois.fr (carte interactive). Vous y déposerez vos sacs d'ordures ménagères, comme vous le faites déjà pour le tri des emballages en papier, en verre et en plastique.

Quels sont les bénéfices ?

Pratique et sécurisé : une solution moderne adaptée aux nouveaux modes de vie, les conteneurs sont accessibles 7 jours sur 7. Plus besoin de vous soucier du jour de collecte. Les agents sont moins exposés aux risques d'accidents avec des pratiques plus sécurisées.

Meilleur pour l'environnement et économique : ce sont également des milliers de kilomètres en moins parcourus par les camions de collecte. Cette limitation de circulation permet une diminution des gaz à effet de serre et la réduction de notre empreinte carbone mais également une réduction de la pollution sonore. Ce mode de collecte permet également une plus grande maîtrise des coûts.

Finis les sacs éventrés sur le sol et les bacs qui encombrant les bords des routes et les trottoirs, nos rues sont plus propres et moins encombrées !

Les points de collecte les plus proches sont devant l'école et rue de la Mairie.

Et pensez à demander un compost !

Merci pour votre compréhension.



Service Collecte et traitement des déchets sdechets@cc-genevois.fr ou 04 50 95 92 60



VALORISATION DU COL DE LA CROISSETTE

Dans le cadre du réaménagement et de la valorisation du **col de la Croisette**, la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée a été signée par les communes d'Archamps, Collonges-sous-Salève, (**Gérard Baron, adjoint au Maire**) et La Muraz (**M^{me} le Maire Nadine Perinet**). Suivra le lancement des études avec un début des travaux au 1^{er} trimestre 2025

5 COMMUNES POUR UN PROJET TRANSFRONTALIER CULTUREL « HISTOIRES DE FRONTIÈRES »



Les communes françaises et suisses d'**Archamps**, **Bardonnex**, **Bossey**, **Collonges-sous-Salève** et **Troinex** se sont réunies afin de définir les contours d'un projet transfrontalier culturel en lien avec l'histoire de la frontière.

Ce projet s'articule autour de trois axes :

- **Un premier volet pédagogique** consiste en un travail de recherche sur l'histoire de la frontière. Il débouchera sur une exposition itinérante pour partager les connaissances avec l'ensemble de la population des cinq communes impliquées.

- **Un second volet, artistique**, se traduira par la réalisation de plusieurs œuvres d'art exprimant la notion de frontière, en lien avec le volet pédagogique. Les réalisations seront placées aux douanes de notre territoire ou à proximité.

- **Le troisième volet, populaire**, permettra de partager avec les habitants le résultat du travail effectué précédemment. Concrètement, des boucles à parcourir à pied ou à vélo seront organisées lors d'une journée festive pour redécouvrir notre territoire transfrontalier et resserrer les liens entre les populations de chaque côté de la frontière.

VIE ASSOCIATIVE



LE BAL DU SOU DES ECOLES

Pour cette nouvelle édition du bal, notre Loup avait rendez-vous à **Poudl'Archamps** ! Exit les Gryffondor et autres Serpentard et place aux Croclune et Oreildor. Petits et grands ont revêtu leur plus beau déguisement, beaucoup ont dansé, chanté, certains ont goûté au polynectar, et tous se sont amusés.

Nous remercions, l'équipe déco qui a encore fait un travail formidable, l'équipe cuisine qui nous a régalié, tous nos bénévoles sans qui nous ne pourrions rien faire, les maîtres, maîtresses et leur classe, la mairie, la boulangerie, Virginie Baudet, le comité des fêtes et les généreux donateurs de notre tombola (Ô Champs Paysans, Ophélie Authier, Daisy Beauté et Bien-Être, C.A.L.M, et Lacvi). Encore un très beau succès pour cette soirée qui tient une place importante dans notre cœur et dans la vie du Sou. Finite Incantatem

ASSOCIATION HÊTRE

Qu'est ce que le Yoga ? Ce n'est pas une question de théorie mentale, mais d'expérience (Sri Aurobindo, philosophe indien). Avant tout une expérience à vivre. Une discipline universelle, qui vise à nous remettre en relation avec notre corps, nos sensations, notre intelligence intuitive. Ceci nécessite toutefois un peu de persévérance...

Il reste de la place le lundi soir 18h30 et/ou 20h dans la salle polyvalente d'Archamps. Ces cours ont lieu dans le cadre de l'Association Hêtre.

SOIRES JEUX
ADOS / ADULTES 20H-23H
Dès 11 ans

LES DATES 2023-2024

- 15 DECEMBRE
- 12 JANVIER
- 9 FEVRIER
- 8 MARS
- 12 AVRIL
- 3 MAI
- 7 JUIN

Ludothèque d'Archamps
57 route des Blécheins
04.50.85.70.98
www.lemandragore.fr

LUDOTHÈQUE SOIRÉES JEUX

A la ludothèque, tout le monde peut venir jouer. Les ados et les adultes ont une soirée qui leur est dédiée une fois par mois, l'occasion de jouer et de se rencontrer. Dès vos premiers pas à la « ludo », vous êtes chaleureusement accueillis par Aude et Irène. Mis tout de suite à l'aise, vous vous retrouvez autour d'une table pour découvrir un jeu qu'elles vous auront proposé : l'escalade de voies d'alpinisme avec Can'tstop, les pierres

précieuses de Splendor, le magnifique visuel de Living Forest et bien d'autres jeux encore. Alors rendez vous les **vendredis 8 mars, 12 avril, 3 mai et 7 juin de 20 heures à 23 heures** à la ludothèque !

i Ludothèque Lemandragore, Espace Raymond Fontaine, 57 route de Blécheins.



i Association Hêtre
Animatrice : Françoise Urban,
enseigne depuis 1986, affiliée FNEY
Tél. : 06 19 33 44 41



ASSOCIATION TOURNESOL

L'association **Tournesol**, qui regroupe les parents d'élèves de l'école Montessori à Archamps, vous invite le **9 mars à 20h** à venir écouter en concert **Lorraine Félix**, artiste genevoise reconnue (prix du public de La Médaille d'or de la chanson 2023).

Les portes ouvrent à 19h avec buvette et restauration. Tous les bénéfices du concert permettront la réalisation de projets destinés aux enfants de l'école.



Réservation des billets en ligne sur **Hello Asso** (scanner le QR code ci-dessus).
Pour toute question : ape.tournesol@gmail.com



ACCORDERIE DU GENEVOIS

Quelle merveilleuse façon de commencer l'année pour l'antenne du Salève de **L'Accorderie du Genevois** !

La célébration de la Chandeleur, jeudi 1^{er} février, dans la salle du Verger a été un beau moment rempli de convivialité et de partage. Nous avons rassemblé les accordeurs et les nouvelles personnes en quête de découvertes dans une ambiance chaleureuse et festive pour honorer cette tradition ancestrale. Les sourires illuminaient les visages alors que chacun dégustait les crêpes confectionnées par les membres les plus fidèles. C'était une occasion parfaite pour renforcer les liens au sein de notre communauté et pour accueillir la nouvelle année avec joie et optimisme. Cette fête nous a rappelé l'importance de la solidarité et du partage, des valeurs qui sont au cœur de notre engagement à L'Accorderie du Genevois.

Vous êtes les bienvenus pour nos prochains rendez-vous à la salle du Verger :

- Photographie et Repas partagé : **7 mars 18h** (repas à 19h)
- Musique, danse et chansons : **4 avril 18h**

DESSIN À NU

Nos ateliers permettent aux personnes motivées par une même passion, celle du **dessin de nu** d'exprimer leur art une fois par mois. Ici chacun s'exprime au travers de ses techniques propres et de son inspiration du moment. Nous alternons entre modèle féminin, masculin et duo.

Les personnes viennent de toute la région Haute-Savoie Genève afin de partager ce moment de convivialité, de détente et ce en toute simplicité. Pour participer il suffit de s'inscrire pour chaque séance par courriel un mois avant la date dans la limite des places disponibles.

Christine et Fabrice se tiennent à votre disposition pour toutes informations et se réjouissent de vous accueillir bientôt.

PS : nous cherchons aussi régulièrement des modèles homme et femme.



couleursanu@gmail.com



Toutes les informations sur : <https://couleurs-a-nu.blogspot.fr> ou Facebook : <https://www.facebook.com/couleursanu>

EVENEMENTS À VENIR

**Belle Brocante
et Vintage**

ARCHAMPS
SALLE POLYVALENTE/ENTRÉE GRATUITE

16 et 17 mars

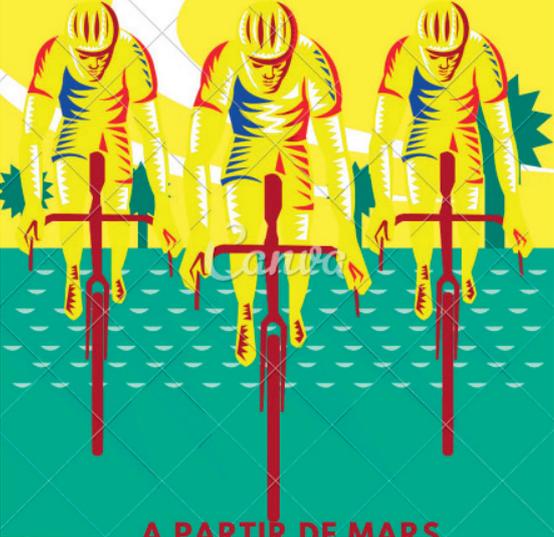
10H-19H
BUVETTE/RESTAURATION



Organisation:
Comité des Fêtes
d'Archamps
Tél. 06 81 53 81 77

Réparation de vos vélos par L'Equipe Pro Cornier

**LES PREMIERS JEUDIS DU
MOIS AU MARCHÉ**



A PARTIR DE MARS

Tarifs sur place - Tous types de vélos



**Dimanche
31 mars,
chasse aux
œufs !**



ÉLECTIONS EUROPÉENNES



Le 9 juin prochain auront lieu les élections européennes qui permettent aux électeurs de désigner les députés qui siègent au Parlement européen. 81 eurodéputés seront élus en France, pour un Parlement qui en comptera désormais 720.

L'Europe est au cœur de notre vie quotidienne : agriculture et alimentation, industrie et emploi, transports, environnement, consommation, santé, culture, état de droit et démocratie, migrations, etc. On oublie parfois à quel point le résultat des élections européennes a des incidences sur un grand nombre de personnes. Le Parlement européen adopte des lois qui ont des répercussions sur les lois nationales. Le vote a aussi une influence sur le choix des membres de la Commission européenne.

La brochure **L'Europe au quotidien en France**, dans un format très didactique, illustre l'importance des lois européennes ; elle peut être téléchargée.



Votons le 9 juin prochain. Notre vote sera décisif pour déterminer quels eurodéputés nous représenteront lors de l'élaboration de nouvelles lois.

Si vous êtes de nationalité française ou de l'un des pays membre de l'union européenne, vous pouvez vous inscrire en mairie sur la liste électorale des électeurs européens. La date limite pour les inscriptions est le **3 Mai 2024**.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCE

• Gaëlle Lebesque et Julien Guebey ont le plaisir de vous annoncer la naissance de leur fille **Andréa** le 5 novembre 2023.



Mairie d'Archamps 

Rue de la Mairie
CS 70501
74161 ARCHAMPS cedex
Tél. 04 50 43 62 18 - accueil@mairie-archamps.fr

WWW.MAIRIE-ARCHAMPS.FR

Impression : 650 ex.
Création graphique et impression : Piste Noire
Équipe de rédaction coordonnée par Christophe Gironde
Photographies : mairie d'Archamps
©ingimage.com